



## Déclaration **FO DGFIP 91**

Madame la Présidente,

Ce Comité Technique Local traditionnellement dévolu aux questions de l'emploi se tient dans un contexte que nous pouvons qualifier de compliqué. Il fait suite à une journée de grève dont vous auriez tort de minimiser le résultat et dans un climat de dialogue social dégradé, sur lequel nous reviendrons, le tout sur fond d'attaques politiques contre les fonctionnaires, relayées avec complaisance par les médias qui, et c'est le comble, ne suscitent pas de réaction du pouvoir en place.

S'agissant de la journée de grève du 15 novembre, nous avons noté pour notre part, qu'un agent sur 4 était en grève ce qui demeure élevé et le signe d'un malaise persistant que vous devez prendre en considération au même titre que la mobilisation sans précédent des personnels d'encadrement. Cette dernière est sans doute due au sort que la DGFIP a réservé à certains d'entre eux notamment dans la transposition du PPCR mais pas seulement. Il arrive un moment en effet où, d'injonctions contradictoires en diminution des moyens et manque de reconnaissance à travers une réduction des perspectives de carrière, la colère et la démotivation gagnent du terrain. S'agissant des adjoints, ce n'est pas l'aumône que la DGFIP projette de leur accorder qui va calmer leur irritation. Pour **F.O.-DGFIP**, ce clivage est le symptôme d'une urgence : celle d'en finir avec des restructurations uniquement dictées par des considérations budgétaires au mépris des besoins de la population et des conditions de vie personnelle des agents.

Au niveau national comme au niveau local, nous avons demandé à maintes reprises un arrêt des restructurations et fermetures de postes et services au moins le temps de faire le point et d'en mesurer les conséquences tant sur la population que sur les services et les personnels. En matière de réponse, le moins que nous puissions dire est que nous n'avons pas été entendus. Nous n'en finissons plus en effet, d'assister à une accélération et à un empilement de réformes en tous genres, pas toujours conduites avec le niveau de préparation normalement attendu dans une administration comme la nôtre.

À titre d'exemple, nous citerons

- Corbeil, l'année dernière les travaux pour l'accueil et la caisse du pôle enregistrement, aujourd'hui, fusion des SIP non comptables en un SIP comptable de Corbeil, l'arrivée de la trésorerie de Corbeil municipale sur le même site et enfin la création de la Caisse unique à Corbeil.
- Ne parlons pas de la création d'une « méga » trésorerie dans la RAN de Yerres qui a absorbé 3 anciennes trésoreries...Sauf qu'elle n'est pas située au centre de la RAN et mal commode D'accès, ce qui occasionne beaucoup de problèmes de déplacements pour le public et les agents territoriaux.
- enfin l'organisation de l'accueil de Yerres via le CDC de Carcassonne qui semble être plus destiné à la mise en place du **Prélèvement à la Source** qu'une véritable aide pour les SIP de Yerres et de l'Essonne.

Tout ceci se déroule dans une confusion totale entre efficacité et frénésie comme si vous, et d'autres, aviez peur d'arriver en retard au rendez-vous du démantèlement du réseau tel le lapin blanc de Lewis Carrol. Mais, nous ne sommes pas au Pays des Merveilles et, s'il suffisait de regrouper les services et de réduire le niveau de la dépense pour être efficace, notre administration aurait atteint des sommets dans la satisfaction de l'usager.

Or depuis quelque temps, la qualité de l'accueil est régulièrement remise en question. Le numérique ne peut donc pas tout et le repli généralisé du réseau aboutit à l'abandon de pans entiers du territoire comme dans la RAN de Yerres. C'en est à tel point que le magazine « Acteurs Publics » se fait le relais d'un rapport sénatorial, qui qualifie la concertation de la DGFIP en milieu rural de défailante et estime que le repli généralisé des services de l'État constitue une grave menace en termes d'aménagement du territoire sans pour autant garantir une meilleure qualité de service. La lecture de ce rapport est riche d'enseignements s'agissant notamment d'informations concernant les restructurations.

La concertation est défailante avec les élus locaux, le fait de dire qu'elle l'est aussi avec les représentants syndicaux dans les DDFiP relève du doux euphémisme. Ils sont la plupart du temps placés devant le fait accompli quand la pseudo-consultation ne s'apparente pas à une vaste parodie de dialogue social. Le chemin est tracé, il ne faut pas s'en écarter et rien ne changera dans le projet y compris à la marge. À titre d'exemple :

- la fermeture des trésoreries de Ris Orangis et des Ulis qui en fin de compte restent ouvertes mais demeurent en grande précarité en terme d'effectif. Aucun agent n'a été affecté lors des dernières CAPL dans ces postes
- ou la fermeture de Mennecey pour laquelle la répartition du personnel, après les engagements de la Direction, laisse un goût amer aux agents.

Nous sommes donc clairement dans du dogmatisme pur où le peu de marges de manœuvre restantes en terme d'acceptabilité des restructurations n'est pas utilisé.

Depuis la fusion, les postes comptables sont l'objet d'attaques incessantes, en terme de suppression d'effectifs, en réduction de leur nombre, en modification de leur responsabilité (création des PRS, des PCR, des services de visa des mandats...). Tout est fait pour réduire leur nombre et leur substance. Comme si tous les « machins » (au sens Gaullien du terme) créés étaient plus efficaces et rendaient un meilleur service !

Pour en venir aux sujets de l'ordre du jour et notamment sur le volet emploi, avec la suppression de 24 emplois pour l'Essonne et nous avons été ravis d'apprendre à la lecture des documents de travail que nous ne serons plus que 1319 ETPT alors que nous étions un peu plus de 1400 en décembre 2014.



Allons-nous recruter des apprentis ? De notre point de vue, le recrutement d'apprentis ne saurait se substituer à l'ouverture d'emplois de titulaires. Nous vous rappelons que le Code du travail prévoit que les apprentis ne sont pas comptabilisés dans les effectifs des entreprises. En outre, nous n'avons pas inventé le concept d'ETPT (Equivalent Temps Plein Travaillé). Nous avons effectivement une divergence d'appréciation du sens des mots. En effet, lorsque vous n'hésitez pas à écrire qu'un renfort spécifique d'emplois a été validé par les ministres dans le cadre de la mise du PAS (Prélèvement à la Source) alors qu'il s'agit en fait d'emplois non supprimés, comment voulez-vous que nous nous comprenions ?

En début de propos, nous avons évoqué la qualité du dialogue social au niveau local et national et les moyens que vous avez semble-t-il décidés de ne plus y consacrer. Nous vous avons adressé un mail pour savoir quand serait mis en place le télétravail dans l'Essonne. Nous ne comprenons pas que la DDFiP de l'Essonne puisse mettre en œuvre les expérimentations sur le télétravail sans que cela soit inscrit à l'ordre du jour du CTL Emploi. Il est à remarquer que vous exécutez plus rapidement la directive sur les suppressions des emplois dans l'Essonne que celle sur l'expérimentation du télétravail qui devait commencer le 10 novembre 2016 pour s'achever en mars 2017.

Dans le même ordre d'idée, nous vous avons adressé un mail demandant votre position concernant les jours d'absences décomptés dans Agora suite aux intempéries et inondations dans notre département. A ce jour ni nous, ni les agents n'ont eu vent de votre décision. Sans réponse de votre part, certains agents ont néanmoins décidé de faire une demande pour que leurs soient annulés le ou les jours qu'ils ont du prendre en congés. Sans avoir été avisé par la direction, ils ont vu leurs jours d'absence crédités en jours de congés dans leur espace AGORA.

Pour conclure, depuis des années, vous et vos prédécesseurs nous dites que le sort réservé à la DGFIP est un moindre mal, que c'est mieux que si c'était pire. Et pourquoi mieux ne serait-il pas possible ? Au motif que les politiques successives ont fait, au fil des ans, de l'administration économique fiscale et financière une variable d'ajustement budgétaire d'abord au nom de critères arrêtés au coin d'une nappe de restaurant et peut-être plus vraiment adaptés, puis du pacte européen de stabilité budgétaire, sans pour autant de résultats visibles sur le plan économique. Comme le dit notre secrétaire général Jean-Claude Mailly, l'austérité est triplement suicidaire : économiquement, socialement et à terme démocratiquement, et le terme n'est peut-être plus très loin. Il est encore temps de réagir. Le personnel doit être apprécié pour son travail et non pour son coût.

## Les personnels des Finances Publiques en ont véritablement « marre d'être exemplaires ».

Pour toutes ces raisons **FO DGFIP 91** a décidé de ne pas siéger à ce CTL



<u>Secrétaire Départementale</u>	: Sabine TRIQUENAU	(SPF Etampes ☎ 01.69.92.65.72)
<u>Secrétaires adjoints</u>	: Emmanuel BODIN	(PCRP Corbeil ☎ 01.60.90.16.38)
	: Hervé LANGLAIS	(CFP Montlhéry ☎ 01.64.49.67.59)
<u>Permanent</u>	: Frank SAINTOL	(DDFiP ☎ 01.69.47.19.62)
<u>Trésorière</u>	: Carine DORMY	(PCRP Palaiseau ☎ 01.69.31.78.69)
<u>Courriel</u>	: fo.ddfip91@dgfip.finances.gouv.fr	
	<u>Site web</u> : <a href="http://www.fo-dgfip-sd.fr/091/">http://www.fo-dgfip-sd.fr/091/</a>	

FO - DGFIP 91

Bulletin d'adhésion

Nom

Prénom

Grade :

Affectation :



Déclare vouloir adhérer au syndicat **FO DGFIP**